

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Largayon et sa famille à Bruxelles.

Dans notre numéro du 10 novembre dernier, nous avons annoncé que la *Société Royale des Sauveteurs de Belgique* formait le projet d'organiser, à Bruxelles, pour le lundi de Pâques, un cortège de Géants et des légendes populaires et de faire à cette occasion une collecte au profit de la *Caisse permanente des secours aux victimes des accidents du travail*.

Un appel avait été adressé par la société organisatrice à toutes les villes qui possèdent des géants, souvenirs des anciennes communes : dans sa première séance du mois de décembre, l'administration communale de Nivelles a décidé d'envoyer à ce cortège Largayon et sa famille.

Par suite de circonstances diverses, la fête n'a pu se faire à la date fixée et la *Société des Sauveteurs*, d'accord avec le *Comité de Bruxelles-Attractions*, a décidé de faire coïncider cette solennité avec les grandes fêtes qui auront lieu dans la capitale, au mois de juillet prochain, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de Léopold II. La sortie du cortège est définitivement fixée au dimanche 13 juillet.

Le comité sous les auspices duquel s'organise cette *reue originale* est composé en dehors de toute espèce de parti; c'est là un grand élément de succès et les sympathies et les encouragements ne feront pas défaut à cette œuvre philanthropique, recommandable entre toutes.

La *Chronique des Travaux publics*, dans son numéro du 25 mai, consacre un long article à ce cortège et annonce que les adhésions parvenues au comité sont nombreuses :

La société du Smalbeck représentera la légende de Manneken-Pis; les anciennes gildes seront également représentées au cortège. La ville d'Anvers prètera ses géants Druon et Anigone, Mons enverra son *Doudou*, Nivelles ses Géants et leur cavalerie (1), Ath son grand chevalier. Alost sort cheval et les quatre fils Aymon. On nous assure que Termonde, Courtrai, Grammont, Tirlemont et maintes autres communes belges contribueront, par leurs personnages légendaires, à relever l'attrait de ce cortège. Sans oublier la fameuse *Tarasque* que la municipalité de Tarascon a très gracieusement consenti à expédier à Bruxelles, on compte également sur la participation du géant *Le Gayant* (2) de Douai et le célèbre *Gargantua* de Dunkerque. . . .

Comme on le voit, nos géants se trouveront en illustre compagnie et peut-être *el Lolo*, depuis si longtemps enfermé, trépigne-t-il de joie en songeant à ce lointain et triomphal voyage!

L'article que nous citions plus haut a donné lieu, entre la *Chronique des Travaux publics* et l'*Etoile Belge*, à une polémique assez intéressante.

L'*Etoile Belge*, après la publication de l'article de la *Chronique*, reprochait aux organisateurs de n'avoir pour but que d'exhiber « un défilé bouffon et carnavalesque d'une fantaisie poussée jusqu'à la caricature et la charge, dénaturant grossièrement les éléments pittoresques et poétiques, dont la représentation eût été un vrai régal, non-seulement pour la badauderie, mais aussi pour les artistes et les lettrés. »

Elle reprochait également au comité de n'avoir pas fait appel aux archéologues, aux historiographes et aux artistes spéciaux, afin de donner aux groupes et

aux personnages des costumes, des couleurs et des emblèmes se rattachant aux traditions populaires qui ont légué ces anciens souvenirs.

La *Chronique des Travaux publics*, dans son n° du 1^{er} juin, rassure l'*Etoile Belge* et affirme que toutes les démarches nécessaires ont été faites près des administrations locales.

Il est donc à penser que l'administration communale de Nivelles a été prévenue comme ses consœurs; nous espérons que l'on fera quelques recherches afin de découvrir des renseignements permettant de donner aux costumes de nos géants leur véritable caractère en rapport avec l'époque où, personnages importants et considérés, ils prenaient part à toutes les fêtes de la bonne ville de Nivelles; car il serait vraiment dérisoire de les envoyer à Bruxelles, simplement vêtus de leurs sacs, au milieu de leurs collègues parés de leurs plus beaux atours.

On annonce que le *Doudou*, de Mons, sera accompagné par un groupe de vingt-quatre houilleurs du Borinage, *tous Chevaliers de l'Ordre de Léopold* pour avoir sauvé la vie de leurs semblables.

C'est là une idée très heureuse et ce groupe ne manquera pas de faire sensation.

N'y aurait-il pas lieu d'entourer la famille des Géants aclots d'un cadre d'une couleur toute locale? Notre ville est assez riche en particularités pour que l'on puisse y trouver les éléments d'un groupe original et vraiment nivellois; ce serait un moyen de ne pas faire paraître Largayon trop isolé et trop dépaysé.

Et surtout que l'on se hâte, car le temps commence à presser. CLIPOTIA.

L'Intrée del Princesse dé Nivelles.

1
Djé m' vas vos tchanter
L'intrée d' Madame la Princesse;
Nos d'allons tchanter
Et nos béin régaler.
Allons! Fré Martin, allons-nous-e
Bwère enn' bouteye;
Diverissons-nous,
Et buvons ein bon coup!

2
Mon Dieu! qu' fait bia
Pa tout l'avau l' vill' de Nivelles
Mon Dieu! qu' fait bia
Su l' marchi des pourela!
Les maisos des bouchi, des cabarti
Et des apothicaires,
Ont testout, des drapeaux
Squ' à les fernies' d'in-haut.

3
Toute el rue de Mon
Astou co béin mieux arrindgée;
Toute el rue de Mon
Astou bell' tout au long.
Il avou l' maiso du Telaplet, (1)
C'astou des stwées;
Et aux ourphélins (2)
C'astou comme ein djardiu.

4
Pou dir' comme i faut,
I fait bia tout avau Nivelles;
Pou dir' comme i faut,
I fait bia tout avau:
Su l' Grand-Bartchi, dins l' rue d' Sougnies,
A l' Grande-Eglise,
Djusqu' à d-dins l' Cou-Rnaud,
Il avou des flambeaux.

5
Les loss' du Baiou (3)
F'zont des sauts, foûrc' qu' sont binaiches!

(1) Maison occupée par M. Loiseau.
(2) N'y a-t-il pas lieu de faire un rapprochement entre ces noms : *Le Gayant* et *Largayon* qui semblent appartenir à la même famille? De vieux nivellois prononcent Largayon, ce qui accentue l'analogie entre les deux termes. (V. la chanson publiée plus loin).
(3) Chauffoir public, rue des Brasseurs (en face de l'*Hôtel du Mouton blanc*).

Les loss' du Baiou
Tapont leux tchapia in-haut,
In d' zant qu' d'ront briber
A Madam' la Princesse,
Pou avvé des liards
Pou bicter d'su l' rempart.

6
I fzin' tout ça
Pou avvé des charch' à l' Princesse :
Si n'espérinn' réin,
I n' frinn' jamais réin.
Nos les avons tertous béin vos,
A l' assemblée del djouneesse;
Nos les avons bein vos :
Est-c' qu' d' a iun qu' a vnu?

7
C'astou tous ouvri
Qui ont fait honneur à l' Princesse,
Pasqué les monsieur
Astinn' béin trop pouyeux.
Djé vos dis qu' o les a béin vos
A l' assemblée del djouneesse :
O les a béin vos,
I n' d' a iun qu' a vnu.

8
Ein grand lourd paisan,
Intrant dédins l' vill' de Nivelles,
Ein grand lourd paisan
Avé ses bras tchéiant :
« Pouqué, qu' d'mind' tout in bauiant,
Pouqu'est-c' qu' l' ville est si belle? »
O li respond : « Boiaud,
Vos n'astez qu' ein lourdaud.

9
« En' savez ni béin
Qué no Princesse a fait s' n'intrée,
Eid qu' c'est pou ça
Qu' fait droûci si bla!
Allons! grand nigaud, allons-nous-e
Bwère enn' bouteye;
Et fions-nous gros,
Pou rouler su no dos. »

10
Il a co n' saquet
Qué dj' roubiou co béin d' vos dire :
C'est d'su l' Agaion
Avé s' lartch' ceinturon;
L' tchévau-Godet avé s' varlet
S'ont mis in dérouté,
Dè vir l' Agaion
Avé s' lartch' ceinturon.

11
O sait béin tertous
Qu' l' Agaion a ieu n' nieuf perruque,
Et ein grand tchapia
A les magistrats.
Ascoutez : l' Agaion est fou;
C' n'est ni de m' faute...
I d' a co d'z-aut' sins li
Qui n'ont ni pus d'esprit.

12
El dérnî couplet,
Djé n' fais ni co trop béin de l' dire;
L' feumm' de l' Agaion
A ieu ein gros garçon;
O l'appelle el Lolo, et au Baiou
Elle a fait ses couches,
C'est des brâfé dgeins,
Djé n'ous' dire autrémint.

(XVIII^e SIÈCLE).

A DROITE & A GAUCHE.

Depuis le commencement de la semaine, on constate que l'horloge de la ville a pris sur l'heure de la gare une avance considérable : certains jours, l'écart a même atteint vingt minutes.

Un beau matin on s'apercevra de cette énorme différence et, sans crier gare, on rétablira la concordance entre les deux horloges; tant pis pour les voyageurs qui, le lendemain, se fieront à l'écart des jours précédents.

On a nié l'utilité de l'horloge qui sera placée dans la tour du palais de justice et l'on a prétendu qu'elle

ferait double emploi avec celle de la collégiale ; mais en présence des incartades de cette dernière, elle ne sera vraiment pas de trop.

Pourvu cependant qu'elle ne suive pas le déplorable exemple de sa voisine.

Un triste accident est arrivé, lundi après-midi, dans la brasserie de M. Defalque : L'épouse Charlier était occupée à attacher à une corde de lourdes balles de houblon que d'autres ouvriers montaient, au moyen d'une poulie à l'étage supérieur. Au moment où l'une des balles allait arriver à destination, la corde se rompit et la charge vint écraser la malheureuse femme. Des soins pressés furent aussitôt prodigués à la victime, qui reprit un moment connaissance ; on la transporta ensuite à l'hôpital, où elle rendit bientôt le dernier soupir.

Cette femme, employée depuis très longtemps par M. Defalque, était une travailleuse exacte et probe ; sa mort prive des soins d'une mère cinq enfants dont le plus jeune compte trois mois à peine.

La société colombophile le Mont Saint Roch organise pour dimanche prochain, 13 courant, un grand championnat dont le lâcher aura lieu à Toury, distance 350 kilomètres.

La lutte promet d'être très vive ; les cent cinquante meilleurs pigeons de Nivelles se disputeront les quatre prix, d'une valeur de deux cents francs.

Les quatre pigeons vainqueurs resteront exposés le jour du concours, au local de la société, chez M. Alfred Daue, jusqu'à sept heures du soir.

On établit, en ce moment, une ligne téléphonique destinée à relier le bureau du commissaire d'arrondissement de Nivelles avec le château de Maransart, où ce fonctionnaire passe ordinairement une grande partie de l'été.

Les fils de cette ligne sont placés, sur des poteaux, le long du chemin de fer de Genappe à Nivelles, jusqu'à la gare du Nord ; de là ils se dirigent vers la maison de M. Brunard par le boulevard de la Fleur de Lys et la rue du Géant.

Serait-ce le point de départ d'un réseau téléphonique à Nivelles ?

Nous critiquons, dernièrement, les agrandissements que l'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire effectuer aux maisons des garde-barrières de la ligne de Manage-Wavre ; la maison de garde que cette administration fait construire à la montagne S-Roch, près du raccordement des ateliers, mérite de faire le pendant avec les premiers travaux.

In tch'fau pou twé clatches.

— D'in vlà iun d' martchi ! qu' vos d'allez tout d' suite em' dire ; pou d'in fé in parèie, tout l' monde a bi dé l' monnaie pou l' pai éyé n' boure pou le r'cévèr.

Vos contes sont bias et bouns, mais d'arou bi volu vos vir à l' place du juif qui volou avwèr in tch'fau à c' prix là.

Djé dis in juif, c'est par manière dé d'visse, pac' qué djé n' sais ni si ses taions astinent dé c' binde là ; mais qu'i seuche dé qué nation qu'o voura, i n'avou ni in bia costé.

Çastou in-n-happe-char liméro iun ; es' seül plaigi, çastou d' mette des liards dé cresse éyé d' passer s' temps à l' zes r'tourner. Avé ça, i n'avou ni dsous l' solèie in invieux comme li ; tout c' qu'i vyou aux autes, i li z'arou bi ieu fallu, mais toudis sans liards, bi-n-intindu : enfin tout li conv'nou.

In djou, i s' pourménou dins l'estaule d'in moncieu qui li moustrous tch'fau ; l'aute en' savou ni s' d'in ravwer, foudre qu'i d'avou des bias ; i d'avou iun principal'mint qui li r'vénou si bi, qu'i n' savou ni s' mette à s'ip daller arrière ; quand i stou au d' bout d' l'estaule, i r'tournou co pou r'vèni tout près.

— Bi, pusqu'i vos plait tant qu' ça, li dit-st-i l' moncieu, ach'tez-mé-l-lé, (1) il est djustémint à vinde.

(1) Prononcé achtémellé.

Au rez-de-chaussée, deux petites places avec un escalier, conduisant à l'étage, placé presque en face de la porte d'entrée ; à l'étage, deux mansardes plutôt que deux chambres, munies d'étroites fenêtres, avec le toit pour plafond ; on y étouffera en été et l'on y gèlera en hiver.

Si l'on passe dans la cour, on se trouve immédiatement devant la porte du four, qui est placé de si singulière façon que la ménagère devra, pour y enfourner ses pains, ouvrir la porte de ce réduit et se trouver en plein air !

Au moment où l'on s'occupe si activement, dans notre pays, de procurer aux ouvriers des habitations hygiéniques et habitables, l'administration des chemins de fer de l'Etat semble ignorer les progrès accomplis et retarde d'un bon demi siècle.

Boîte du Journal.

A M. E. D. — Nous regrettons de ne pouvoir présenter nos félicitations à M. Léon H. : l'empreinte qu'il a « découverte » dans une pierre, à droite de la porte de notre académie, est depuis longtemps connue et nous l'avons même signalée à M. le président de la société archéologique, lequel est venu l'examiner avec nous.

Nécrologie.

Une honorable famille nivelloise vient d'être cruellement frappée par la mort de Madame Alexandre LAGASSE, née Mélanie-Joséphine-Célestine BEUNY, décédée à Nivelles, le 31 mai 1890, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles de la respectable défunte ont été célébrées, mercredi dernier, au milieu d'une foule énorme.

Cette mort atteint particulièrement M. Alexandre Lagasse, conseiller communal, et M. Charles Lagasse, ingénieur en chef, directeur des Ponts et Chaussées.

Nous leur présentons, ainsi qu'aux autres membres de la famille, nos sincères compliments de condoléances.

Bibliographie.

MM. Léop. Chaumont et Jos. Defrecheux viennent de faire paraître, en brochure extraite du Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, t. XV, un curieux travail intitulé *Les pré-noms liégeois et leurs diminutifs*.

Ce travail est divisé en deux parties : dans la première, le prénom wallon est placé en regard de la forme française correspondante ; exemple : Bartholomé, Barthélemy ; dans la seconde, toutes les variantes wallonnes d'un prénom sont placées en regard de la forme française ; exemple : Barthélemy, Bartholomé, Tholomé, Lomé, Bértholomé, Bértho, Biértho, Bértholet, Tholét, Bieth'mé.

La méthode adoptée par MM. Chaumont et Defrecheux suppri-

— Malheureux, l'ach'ter ! Ey avé qué liards, hon ?

— C' n'est ni ça qui vos manque, l'ami, éyé c' n'est ni in tch'fau parèie, c'est diêhe qué vos pourrizz ach'ter, si vos vouriz.

— Woye, c'est ça ! Les temps sont trop durs pou l' moumint d'a c' t' heure èy on a trop d' mau dé r'mette les deux d'bouts inchenne. C'est bi-n-aute chouse qu'd'ach'ter des tch'fau.

— Allons, tenez, pusqué vos avez l'air dé tant t'ni à c' biesse-ci, nos dallons fé martchi inchenne, sans qu' ça n' vos couisse in cron d'gigot.

— Comment ça ? respond-t-i l' juif dèdjà tout binai-che.

— Si vos volez m' léi donner twé clatches là n' miette pus bas qu' vos dos, vos pomez vos in daller avé m' tchévau.

— Eyé pou si pau d' chouse vos donn'riz n' biesse parèie ?

— Aussi seur qué d'sus ci. Allons, aitez presse ?

Et in-dsant ça, i mousse es' main toute grande au lartche, comme s'i n' rattindou qué l' moumint d'taper.

Mais l' juif sonche seul'mint adon à wéti l' cien à qui s' qu'il avou à fé : c'astou in gaiard d'enne tiessie pus grand qu' li ; fourt comme in tchène, avé des mains lartches comme in palot d'terrassier.

Avant d' responde, i s' frottou avé ses mains l' place eusqué l'aute dévou taper, èy i li chennou djà sinte ses fesses frum'gi pa les taloches qui dallinent li tchère.

me toute recherche et rend extrêmement facile la consultation de cet intéressant recueil.

On se souvient du joyeux feuilleton, *In d'aimer à l'Exposition*, publié l'an dernier par l'*Actol*. L'auteur, M. Emmanuel Despret, eut l'heureuse idée de convertir son récit en une « asblewette in in aqne », que la *Jeune Garde dramatique* a interprétée avec assez de bonheur.

Après avoir publié son « asblewette » dans la *Gazette de Nivelles*, M. Despret vient de la faire paraître en brochure. Nous avons retu avec plaisir cette scène réjouissante toute parsemée de bons mots et de ces vieilles formes wallonnes que M. du Cour R'naud affectionne particulièrement.

FOLKLORE.

A propos du conte « *El fin voleur.* » (1)

Depuis que l'*Actol* publie des « faufes », il se passe peu de semaines qu'on ne nous reproche cette publication.

Un grand nombre de personnes lisent nos contes comme elles lisent nos feuilletons, pour l'intrigue, pour les détails du récit ou de la langue, et il est naturel alors qu'elles haussent les épaules et qu'elles rejettent dédaigneusement ces « contes de vieille femme. »

L'écho de leurs critiques nous est souvent revenu, sans que nous nous y soyons arrêtés ; mais voici que ces critiques se renouvellent à propos de notre dernier conte, *El fin voleur*, l'un des plus remarquables, au point de vue folklorique, que nous ayons eu la bonne fortune de recueillir.

Nous nous sommes toujours abstenus, avec le plus grand soin, de commenter les documents folkloriques publiés par nous et nous ne possédons d'ailleurs pas l'érudition nécessaire pour nous acquitter, avec quelque autorité, de cette tâche délicate.

Mais il nous paraît utile de montrer combien se méprennent ceux de nos lecteurs qui voient dans la publication de nos contes, croyances, etc., du « remplissage peu sérieux. »

Voici donc un conte, *El fin voleur*, recueilli, à Nivelles, de la bouche d'un homme illettré ; nous l'avons publié absolument tel qu'il nous a été conté, sans nous inquiéter des incorrections de la langue ni de la bizarrerie de certains détails.

Or, nous avons trouvé, dans le remarquable ouvrage de M. Cosquin (2), un conte lorrain, intitulé *Le franc voleur*, offrant avec le nôtre une analogie trop frappante pour qu'elle puisse être niée.

En voici le résumé :

Les trois fils d'une pauvre veuve s'en allèrent chercher fortune, chacun de son côté, en se donnant rendez-vous dans un an.

L'un devint boulanger, l'autre serviteur et le troisième entra dans une bande de voleurs.

Au bout de l'année, le butin fut partagé « et Pierrot eut pour lui une bonne sachée d'or. »

Après avoir retrouvé ses frères au rendez-vous indiqué, il

(1) V. l'*Actol* du 1^{er} juin 1890.

(2) Contes populaires de Lorraine comparés avec les contes des autres provinces de France et des pays étrangers, par Emmanuel Cosquin. Paris. F. Vieweg, 67, rue de Richelieu. T. II, p. 271.

Mais l'tchévau astou si hia ! O d'arou tant des liards si in djou o volou lé r'vinde ! Ey adon, twé tapes, ça sarou si råde fait ! El lend'main i n'arou pu ri qui paretrou.

— Eh bi ? ça vos va-t-i ?

— Allons swette, mais dj' vos in prie, n' tapez ni trop fourt.

— Fuchiz sans crainte, djé n' tap'rai qué pou l' prix dé m' tchévau. Couchiz-vous ci d'sus l' moncha dè strain avé vos dos in air, vos sarez dainsi tout djusse à portée dé m' main.

Et comme d'effet, l' juif s'estind d'sus s' vinté in mettant bi l' place à pétatche. Djé vos assure qu'i n'astou ni à s' n'aiche éyé qu' si o-n'avou aspruvé d' li tirer du sang, i n' d'arou ni coulé n' goutte. Mais bah ! pou in tch'fau parèie, qué c' qu'o n' frou ni, ou putou qué c' qu'o n' sé laierou ni fé ?

Dsus l' temps qu'i stou là à sondgi èy à rattinde el promi coup, l'aute erleffes' mains éyé l' lèche ertchère tout sea pus fourt dsus les fesses du malheureux juif qui a djumi in coup comme in biceu qu'o-n-abat.

Djé n' dirai ni qu'il a vu co pus d' mille tchandelles, cé c' n'est ni djustémint pa c' n'y' là qu'o vvé clair, mais l' coup avou rdgible tél'mint fourt d'jusqu'à d'ins s' tiessie qu' pinsou d'in dév'ni sot.

Eyé dire qué c' n'astou co qué l' promi, éyé qu'i dallou co li d'in tchère deux parèies. Dsus l' coup il avou r'levé l'tiessie èy i stou presse à dire qu'i r'non-çou au martchi ; mais djustémint ses ys s'tapont dsus

retourna avec eux chez leur vieille mère, à laquelle il avoua sa profession.

Bien qu'il lui eût recommandé la discrétion, elle confia le secret à une voisine et « la voisine parla si bien que le bruit en vint aux oreilles du seigneur. »

Ce dernier fit appeler Pierrot et lui ordonna de voler un cheval qui était dans son écurie, gardé par douze hommes. Il ajouta que si ce n'était pas fait pour le lendemain, à neuf heures du matin, le voleur serait pendu.

Pierrot mit une robe de capucin, se rendit à l'écurie du seigneur et dit aux gardiens qu'il venait les aider à prendre le fripon. Il leur donna de l'eau des pionnes (1), qui bientôt les fit tous tomber endormis. Alors il enveloppa d'étoffe les sabots du cheval et il partit avec la bête. Le lendemain matin, le seigneur entra dans l'écurie et ne trouvant plus de cheval, il prit un fouet pour corriger ses domestiques. Il y en avait un que le voleur avait suspendu au plafond : ce fut lui qui reçut tous les coups.

Le seigneur ordonna ensuite à Pierrot, sous peine d'être pendu, de voler six bœufs que douze de ses gens devaient conduire à la foire. Pierrot y parvint.

Le lendemain, le seigneur lui dit : « J'ai un oncle curé qui dit tous les jours la messe à minuit ; il faut que tu le fasses mourir, et nous partagerons la succession. »

Pierrot se cacha derrière l'autel et quand le curé vint, il lui dit de mettre la tête dans un sac, afin d'aller droit en paradis. Le curé se mit la tête dans le sac ; aussitôt Pierrot le saisit et le fit monter et descendre l'escalier du clocher.

Quand il fut à moitié mort, Pierrot le porta dans son poulailler. Le lendemain matin, la servante du curé vint donner à manger aux poules. « Petits ! petits ! petits ! — Quoi ! Marguerite, » dit le pauvre homme, « es-tu donc aussi dans le paradis? » — « Beau paradis vraiment ! » dit Marguerite, « c'est le poulailler de vos poules : » On mit le curé au lit ; trois jours après il mourut et le seigneur partagea sa succession avec Pierrot.

Dans les *Remarques* savantes qui suivent ce conte, M. Cosquin en examine les divers épisodes et en reproduit bon nombre de variantes. Nous avons retrouvé, dans celles-ci, des détails de notre *Fin voleur* n'existant pas dans la version lorraine.

Le vol du cheval, imposé comme épreuve et effectué grâce à un narcotique, existe dans un conte allemand de la collection Grimm ; on y voit même le détail de la selle accrochée par le voleur aux poteaux de l'écurie (2).

On rencontre cet épisode, plus ou moins complet, dans des contes breton, norvégien, toscan, irlandais, écossais, flamand, basque, italien, russe, serbe, indien, etc.

Le *mayeur* de notre conte se retrouve notamment dans un conte basque.

Le *curé* figure dans la plupart des contes européens de ce type.

Il n'est pas jusqu'au détail si baroque du curé « jouant de la gloire de Dieu » dans un sac, que M. Cosquin ne cite ; écoutez plutôt :

Au milieu du XVI^e siècle, une version italienne du conte qui nous occupe a été recueillie par Straparola. La voici en quelques mots : Le préteur de Pérouse ordonne à Cassandrino de lui voler le lit sur lequel il couche, puis de lui voler son cheval (ici le voleur trouve le valet endormi sur le cheval ; il met la selle sur quatre piquets) ; enfin de lui apporter dans un sac le recteur de l'église d'un village voisin. Pour faire ce dernier exploit, Cassandrino s'introduit, habillé en ange, dans l'église en disant : « Si vous voulez aller dans la gloire, entrez dans mon sac. » Le recteur s'empresse d'entrer dans le sac.

Nous pourrions poursuivre les rapprochements ; mais nous craignons de fatiguer nos lecteurs et ce que nous avons dit suffit amplement à démontrer que

(1) Evidemment cette « eau des pionnes » est de l'opium (note de M. Cosquin).

(2) Ce dernier trait se retrouve dans divers contes, notamment dans un conte kalmouk.

F' tchévou qui dallou bi rade iesse à li.

— Bah, dsout-i, les deux autes enn' front nt pus mau qué l' promi, éyé au point qu' djé sus, cè sarou n' biestrie dé r'culer.

— Eh bi, l'ami, astez pou l' deuxième?

— Woye, tapez rade.

El deuxième clatche a tcheu, mais l'auté n'astou ri à costé dé c' tellâle ; il avou vramint pou cwère que l' main du moncieu astou d' fièr, fource qu'elle astou dure éyé l' juif, li, qui pinsou n' pus tant souffri pa'c' que l' place astou djà apprestée, i li chennou vramint qué tous ses oches astinnet desmourcélés. I tournou, i s' desvinquiou dsus l' moncha d' paie, in t'nant ses fesses à pognée.

— Aïe! aïe! aïe! djumissout-i, dire qué djé n' sus ni co au d'bout dé m' roïe! Si dj'avou toudis seu qu' ça m'arou fé si mau qu' ça, djé n'arou ni risqui l' paquet.

Non ça, djé n' continue pus, dj'aim'rou co méieux mori. Eyé pourtant.... avwère dedjà sté si long éyé souffri tant qu' ça pou lé rwé d' Prusse!

Allons, dit-st-i au moncieu qui l' ravisou in riant dins s' moustatche, boutez l' twésième, mais d' vos in prie, n' tapez pus si furt; dj'ai djà ieu mau assez avè les deux promièrès pou avwère vo tch'fau.

— Ascoutez, coumarade, dit-st-i in mettant s' main dins s' poche éy in s'indallant, djé n' vos ai ni dit quand c' qué dj' vos donn'rou l' twésième!

OLIPOTIA.

la plus simple « faufe » est digne d'attention et que la moindre tradition populaire, si futile qu'elle puisse paraître, peut donner matière à des études sérieuses ou tout au moins intéressantes. G. WILLAME.

Solution du logographe :

SOMBRE — OMBRE — SOBRE.

Ont deviné : Espérant que la *Garotte* jouera encore une fois à Nivelles : *El Roue de Ste-Ermete*. (Bien aimable !); Pour que le gros Ern. ne demande plus la main de la petite El. ; L'ami G. à la recherche de ses 25,000 francs ; Totor el choumaque et Tati l' Perriqui ; Une jeune fille sans idéal ; Totoretata, vive et me ama ; Sans cœur, pour Louvain ; L'illisible de Chénée.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 31 MAI AU 7 JUIN 1890.

NAISSANCES. — Lucia-Mélanie-Maria-Josephine-Gh. Froment. — Fernand-Alphonse-Marie-Gh. Binet. — Zélie-Gh. Lambillotte. — Emile-Elisée-Gh. Chrétien. — Georges-Charles-Léon-Gh. Omé. — Léon-Constant-Jules-Gh. Detournay. — Bertha-Julia-Rosalie-Alexandrine-Marie-Gh. Dons.

MARIAGE. — Edmond-Antoine Libert, 24 ans, garçon-bouquier, avec Marie-Julie-Henriette Deppe, 27 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Pierre-François Hubaut, 85 ans, journaliste, veuf de Marie-Joseph Hulin et de Marie-Rose Querton, décédé b^d de la Batterie. — Mélanie-Joseph Beuny, 72 ans, sans profession, épouse de Hippolyte-Alexandre Lagasse, décédée rue St-Maurice. — Henri Vanrossem, 79 ans, contre-maître d'atelier, veuf de Joséphine Pissée et de Marie-Joseph Datis ; Adèle-Gh. Piérons, 40 ans, journaliste, épouse de François-Joseph-Gh. Charlier, tous 2 décédés b^d de la Batterie. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le lundi 16 juin 1890, à 2 heures, chez M^{me} Debiesme, Café des Fondeurs, à Nivelles, le dit notaire vendra publiquement

les Immeubles

suivants, situés en cette ville :

1. — Une pièce de terre d'une contenance d'un hectare 42 ares 10 centiares, à la Croix Gabriel, joignant au chemin du Vert Baty, à celui de la Procession, à MM. Fiasse et Denis.

2. — Une grange au lieu dit Petit Malgras, avec le terrain sur lequel elle est assise, d'une contenance d'un are 90 centiares, tenant à un sentier et à M. Heqç.

A vendre de la main à la main :

Une belle Maison de Maître

située rue de Soignies à Nivelles, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office ; au 1^{er} étage, 7 chambres et cabinet d'aisance ; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques ; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Bévral par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie.

L'eau de la ville et le gaz y sont installés. Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A Vendre :

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, avec jardin, sises au centre de la ville. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au dit notaire.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâti,

situés à Nivelles, avenue du *Moulin Delfosse*, d'une contenance superficielle de 83 ares 40 centiares.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

A louer : UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise. (109) S'adresser au bureau du journal.

A louer pour le 1^{er} juillet

BELLE MAISON

FAUBOURG DE NAMUR, A NIVELLES, avec deux étages, salon, salle à manger, cuisine, buanderie, véranda, cour et jardin. — S'adresser rue de Soignies, n^o 50. (126)

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Ieppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelsi.

Jouissance immédiate.

Pour les conditions, s'adresser en l'Étude du dit notaire. (91)

La maison avec écurie

occupée par J.-B. Vanderbeck, boulevard de l'Hôpital, ainsi que PLUSIEURS PETITES MAISONS dans l'impasse, sont à louer.

S'adresser rue des Canoniers, 2. (124)

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE. (85)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Madame C. BOGAERTS,

32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION, — BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX. (122)

A la Charcuterie Bruxelloise

Rue St-Jean (près de l'église St-Nicolas).

Tous les jours de la semaine, viande fraîche et spécialité de tête de veau à la vinaigrette.

Saindoux 1^{re} qualité, sans sel, 1 franc la livre.

Grasse de cuisine à 60 centimes la livre.

Bouillon. (123)

Tous les jours glace brute naturelle, et sur commande, glaces à la vanille, au café, aux framboises, etc. TOUS LES DIMANCHES GLACES PAR PORTIONS CHEZ HYERNAUX, PATISSIER, GRAND'PLACE. (125)

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques. (113)

A vendre d'occasion, un vélocipède neuf, monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles. (107)

